

Désinfectant bactéricide, virucide, acaricide et insecticide

COMPOSITION

Chlorure alkyl C12-16 diméthylbenzyl ammonium.....	327,5 g
Glutaraldéhyde	100 g
Deltaméthrine	3 g
Excipient	qsp 1 litre

ASPECT

Forme : Liquide
 Couleur : Orange
 Densité = 0,998
 pH du concentré : 3,1
 pH de solution à 1 % = 3,9

PROPRIÉTÉS

- Lutte contre les mouches, les ténébrions et les poux rouges.
- Efficace même en eau dure.
- Action insecticide rémanente 3 mois.

UTILISATION ET MODE D'EMPLOI

1^{ère} désinfection

1% en pulvérisation ou lance mousse directement après dilution à raison de 0.3 L/m² de surface.

2^{ème} désinfection bactéricide et désinsectisation

Thermonébulisation à 1 ml/m³ 24 à 48 h avant l'arrivée des animaux

DOSES D'EMPLOI

ACTIVITÉ	BACTÉRICIDIE (30 min – 10°C)	VIRUCIDIE (30 min – 10°C)	INSECTICIDIE* Larves et adultes Acaricide 12 H
Logements des animaux domestiques	0,50 %	0,50 %	1 %
Matériel de transport des animaux domestiques			
Matériel d'élevage des animaux domestiques (hors abreuvoirs et mangeoires)			

* : efficace contre *Musca domestica* (mouche domestique), *Alphitobius diaperinus* (ténébrion des poulaillers) et *Dermanyssus gallinae* (poux rouges)

A utiliser directement après dilution.

CONSERVATION

Conserver le produit à température ambiante dans son emballage d'origine.

V5 mise à jour du 26-09-14



Désinfectant bactéricide, virucide, acaricide et insecticide

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas traiter les animaux ou en présence d'animaux.

Refermer soigneusement après usage pour éviter toute contamination extérieure.

Ne pas réutiliser l'emballage.

Formule déposée au centre antipoison : +33 (0)1 45 42 59 59.

Contient : Chlorure d'alkyl (C12-16) diméthylbenzylammonium, Deltaméthrine (iso), Glutaraldehyde, Hydrocarbures, C10, aromatiques, naphthalène <1%, Limonène.

DANGER



H302 – Nocif en cas d'ingestion

H332 – Nocif par inhalation

H314 – Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H334 – Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 – Peut irriter les voies respiratoires

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P260 – Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P284 – Porter un équipement de protection respiratoire.

P301 + P330 + P331 – EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P304 + P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 – Eliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Information supplémentaire :

EU H071 – Corrosif pour les voies respiratoires.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.

N° d'autorisation : BTR0126

PRÉSENTATIONS

Bidon de 1 Litre : MEF06977 - Bidon de 5 Litres : MEF06978 - Bidon de 10 Litres : MEF06979

V5 mise à jour du 26-09-14

